



Habilitation électrique exécutant B0 / H0 / H0V - Formation initiale



Durée
7 heures
1 jour



Prérequis
Le stagiaire doit présenter les aptitudes médicales requises



Public concerné
Personnel exécutant effectuant exclusivement des opérations d'ordre non électrique



Effectif maximum
10 personnes



Qualification Intervenant (e)(s)
Formateur en électricité disposant d'une expérience de 3 ans minimum dans le domaine de l'électricité



Moyens pédagogiques

- Vidéos, présentation didactique multimédia, échantillons de composants électriques à but pédagogique.
- En INTRA : Mise en application sur les installations électriques BT du client ou sur coffret pédagogique du formateur le cas échéant
- En INTER : Mise en application sur les installations électriques pédagogiques BT du centre de formation



Modalités d'évaluations
Un contrôle des connaissances théoriques (QCM), ainsi qu'une évaluation pratique lors de mises en situation sont réalisés à l'issue de la formation.

Objectifs

- Connaître le risque électrique et savoir s'en protéger
- Être capable d'effectuer en sécurité des travaux d'ordre non électrique suivant une certaine méthodologie
- Être préparé aux évaluations de l'habilitation électrique exécutant B0 / H0 / H0V

Programme

1) Partie Théorique (En présentiel ou en E-Learning*)

Notions élémentaires d'électricité

- Différence de potentiel
- Intensité
- Résistance
- La loi d'Ohm
- Les effets du courant électrique

Sensibilisation aux risques électriques

- Les obligations et responsabilités des différents acteurs
- Statistiques sur les accidents d'origine électrique
- Les différents risques d'origine électrique

La prévention des risques électriques

- Le contexte réglementaire
- Les moyens de protection contre les contacts directs
- Les moyens de protection contre les contacts indirects
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique

Publication NF C 18 510

- Définitions, prescriptions au personnel, obligation de formation
- Prescriptions particulières applicables aux entreprises extérieures
- Définitions NF C 18 510
- Exemples de documents

Opérations dans l'environnement

- Les différentes zones d'environnements



Habilitation électrique exécutant B0 / H0 / H0V - Formation initiale

- Travaux au voisinage de canalisations isolées
- Zones d'environnement spécifiques aux travaux du bâtiment et travaux publics

Outillage électrique portatif à main

- Mesures de protection
- Emplacements exposés
- La TBTS
- La TBTP
- La séparation des circuits
- Enceinte conductrice exigue
- Cas particuliers

Evaluation et analyse des risques électriques

- Eléments à prendre en compte
- Principe d'action

2) Partie Pratique (En présentiel)

- Application pratique avec mise en situation du stagiaire

3) Contrôle des connaissances théoriques et pratiques réalisé à l'issue de cette formation (En présentiel)

Nota : Les candidats doivent se munir de vêtements de travail et des équipements de protection liés au risque de l'électricité (gants isolants, chaussures de sécurité, pour certains, casques avec écran facial, etc..), d'un justificatif d'identité et d'aptitude médicale.

** Le paragraphe sur "La nature des travaux demandés" n'est applicable que si la théorie est réalisée en E-Learning.*

Le + DEKRA

- La dématérialisation de la formation,
- Des formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.

Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers le sa mission Handicap et mettra tout en oeuvre pour la pleine réussite de ses formations